



Richard Mimeau

Directeur général
Conseil des entreprises en technologies
environnementales du Québec (CETEQ)
rmimeau@ceteq.quebec



Au début de février, le maire des Îles-de-la-Madeleine nous rappelait à quel point les répercussions des changements climatiques se font sentir très près de nous. En effet, l'érosion des berges y est de plus en plus prononcée et la hausse du niveau de la mer remet en question l'avenir de l'archipel. Bien entendu, il est inutile de vous convaincre du fait que nous ressentons déjà les contrecoups des changements climatiques. Le monde est en pleine transformation et nous devons nous adapter aux mutations climatiques. Grâce à ses ressources naturelles, le Québec se démarque par son électricité propre. Notre industrie travaille donc chaque jour à assainir l'environnement afin que nous-mêmes et les générations futures puissions vivre dans un environnement plus propre, où il fait bon vivre. Nous comptons également une foule d'entreprises innovantes qui, chaque jour, améliorent notre bilan environnemental. Malheureusement, une des barrières qui freine notre élan est le manque de main-d'œuvre qualifiée.

Déjà en 2016, l'industrie de l'environnement représentait 68 124 emplois au Québec, mais depuis, la croissance de l'industrie ne cesse de s'accroître. Fréquemment, les entreprises membres de notre association nous interpellent à propos de la question de la main-d'œuvre qualifiée au Québec. Certains employeurs qui offrent un salaire de plus de 30 \$ l'heure peinent à recevoir des candidatures compétentes. De plus, les défis de rétention sont tout aussi importants. L'une de nos entreprises membres a joué d'ingéniosité et a mis sur pied un concours où elle offre un voyage dans le Sud aux personnes qui lui trouveront des employés qui resteront en poste au moins six mois. D'autres ont dû, peu à peu, se tourner vers le recrutement international afin d'être en mesure de pourvoir des postes qu'elles n'arrivent pas à pourvoir au Québec.

Bien que l'environnement soit un enjeu politique au goût du jour et en pleine expansion, les emplois et les débouchés dans l'industrie sont encore méconnus et, tout comme plusieurs autres secteurs, nous nous retrouvons ainsi en pénurie de main-d'œuvre.

RENCONTRE AVEC LE MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE

Selon le Conseil du patronat du Québec, près de 70 % des employeurs, toutes industries confondues, disent éprouver des difficultés de recrutement. C'est donc avec beaucoup de fébrilité que nous attendons les résultats de la Grande corvée annoncée le 17 janvier dernier par le nouveau ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Jean Boulet. Cette initiative se veut très prometteuse puisqu'elle permettra de recenser les besoins de main-d'œuvre par région et de connaître les postes vacants, les taux de vacance, etc. Ainsi, les gens en recherche d'emploi pourront facilement trouver un poste dans leur région en fonction de leur expertise. Bien entendu, ce programme ne règlera pas à lui seul le problème de main-d'œuvre, mais il nous permettra de faire un pas dans la bonne direction, en agençant les besoins et l'offre. La tournée du ministre Boulet devrait prendre fin au mois d'avril.

Nous avons eu la chance de rencontrer le ministre le 25 février afin de lui faire part des besoins de l'industrie et de le sensibiliser à la situation dans le domaine de l'environnement. L'un de nos enjeux concerne le manque de personnel opérateur d'équipement de transport et de marchandises lourdes. Notre industrie assainit l'environnement, mais pour ce faire, elle a besoin de main-d'œuvre qualifiée qui lui permettra d'atteindre ses objectifs. Nos membres emploient déjà plus de 15 000 travailleurs et veulent continuer leur expansion. Dans cette optique, et considérant l'objectif du gouvernement de créer des emplois plus payants, les entreprises qui œuvrent en environnement peuvent être de précieuses alliées. Selon nous, il existe trois pistes de solutions pour contrer la pénurie : un allègement fiscal pour les travailleurs âgés (qui se trouvent aujourd'hui pénalisés s'ils reprennent du service), une meilleure adéquation entre la formation et les besoins précis des entreprises et, finalement, un meilleur arrimage entre la main-d'œuvre internationale et la culture de l'employeur.

Nous espérons que l'industrie des services environnementaux comptera parmi les priorités du Ministère, car le contexte dans lequel évoluent nos entreprises est très concurrentiel et la pénurie frappe toute l'industrie. Les besoins en main-d'œuvre sont semblables d'une entreprise à l'autre et il n'y a pas assez de travailleurs qualifiés pour la demande, ce qui crée une pression indue et un stress économique néfaste. Il ne faudrait pas que les projets d'assainissement soient freinés par le manque de main-d'œuvre. Cela serait catastrophique autant du point de vue économique que de celui du développement durable.

TRANSFORMATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL

La pénurie de main-d'œuvre et l'avancement des technologies amènent toute notre industrie à transformer le marché du travail. L'électrification des transports, par exemple, est un enjeu d'avenir, mais cette transformation amène son lot de problèmes en matière de main-d'œuvre. La transition énergétique rend peu à peu désuets les métiers traditionnels tels que celui de mécanicien de moteurs diesel. L'automatisation des opérations amène aussi plusieurs changements en ce qui concerne les emplois. Bref, il faudra mettre un certain nombre d'années afin que les habitudes bien ancrées dans notre société soient modifiées. ■